



Nouvel An sur la Côte d'Azur

France

Départ: Paris, Nantes

dès **1670€**

7 jours / 6 nuits

Départ Nantes

Le 28/12/2025

Descriptif :

Célébrez le passage à 2025 sur la Côte d'Azur. Séjournez à Nice, explorez Avignon, Saint-Paul-de-Vence, et la Riviera italienne. Admirez le charme de Menton, flânez dans les marchés de Noël et découvrez les secrets de la parfumerie à Grasse. Terminez l'année en beauté avec une soirée de réveillon festive à Nice.

Avignon, Saint-Paul-de-Vence, Nice, San Remo, Menton, Lyon

Et si vous profitez de la douceur de vivre de la Côte d'Azur pour finir l'année en beauté ? Nous vous proposons de séjourner 4 nuits dans un hôtel du centre de Nice pour découvrir une des plus belles régions de France, entre mer et montagnes. Le magnifique programme touristique, entre Nice et la riviera italienne, sera agrémenté par les visites d'Avignon et de Lyon. Quoi de mieux pour commencer 2026 du bon pied ?

Atouts plus / Points forts

Un magnifique programme touristique avec visite guidée d'Avignon, de Nice et de Menton

L'excursion dans l'arrière-pays niçois, à Saint-Paul-de-Vence, un des plus beaux villages de France

La découverte de la Riviera Italienne

Les audiophones individuels pour toutes les visites guidées

Le voyage en Royal Class

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé Royal Class (NL) avec chauffeur-guide francophone(8) de capacité de 40 participants maximum.

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ des différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne. Pour ce voyage, nous n'assurons une prise en charge qu'au départ des villes mentionnées p.42 (sur l'axe Est uniquement).

NB : les places dans l'autocar ne seront pas attribuées à l'exception des places Vision First.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

COTE-D'OR (21), COTE-D'ARMOR (22), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), SAONE-ET-LOIRE (71), SARTHE (72), PARIS (75), YONNE (89), ESSONNE (91)

Jour 1 : Dimanche 28 décembre - Région, Valence

départ le matin de votre région en autocar Royal Class, autoroute vers Paris. Déjeuner libre en cours de route. L'après-midi, continuation par la Bourgogne. Dîner nuit dans la région de Valence.

Jour 2 : Lundi 29 décembre - Avignon, Nice

départ par la vallée du Rhône et route jusqu'à Avignon. Visite guidée de la "cité des Papes", qui a su

préservé de nombreux vestiges de son prestigieux passé : remparts, palais, clochers, hôtels particuliers de la Renaissance, chapelles, église... Vous découvrirez aussi le fameux pont Saint-Bénézet dont il ne reste aujourd'hui plus que 4 arches sur les 22 qu'il avait à l'origine. Déjeuner. L'après-midi, continuation vers la Côte d'Azur. Installation à l'hôtel pour 4 nuits à Nice. Dîner nuit.

DU J2 AU J6, séjour à l'hôtel Monsigny 3*, situé dans Nice

Infos + étapes : 430Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : Mardi 30 décembre - La Riviera Italienne, Menton

départ pour l'Italie. Visite de San Remo, la fameuse station balnéaire italienne, puis, temps libre sur son marché. Déjeuner. Découverte de Dolceacqua, étonnant village médiéval de Ligurie aux ruelles couvertes. Retour par Menton et visite guidée de la perle de la Côte d'Azur et de son marché de Noël. Dîner nuit.

Infos + étapes : 140Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : Mercredi 31 décembre - Saint-Paul-de-Vence, Tanneron, Grasse

départ pour l'arrière-pays niçois et route jusqu'à Saint-Paul-de-Vence. Visite de ce village classé parmi les plus beaux de France, refuge de nombreux artistes où vous découvrirez de magnifiques galeries d'art. Déjeuner. Route pour Tanneron, la plus grande forêt de mimosas d'Europe et visite d'une forcerie. Le mimosiste vous expliquera toutes les techniques de culture et de forçage utilisées pour cultiver cette fleur magnifique. Continuation vers Grasse, "la ville du parfum". Visite d'une parfumerie. Vous découvrirez les secrets de la fabrication des parfums à partir des fleurs cultivées dans la région. Puis, vous participerez à un atelier de création de parfum. Dîner du réveillon de la Saint-Sylvestre avec animation musicale. Nuit.

Infos + étapes : 150Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : Jeudi 1er janvier 2026 - Nice

matinée libre pour détente. Déjeuner. L'après-midi, visite d'une confiserie traditionnelle puis, visite guidée en tramway de Nice, le joyau de la Côte d'Azur, où le baroque italien côtoie volontiers le chic de la Belle Époque : la Promenade des Anglais, l'hôtel Negresco, le Vieux Nice... Dîner. Puis, pour ceux qui le souhaitent, soirée au casino de Nice. Nuit.

Jour 6 : Vendredi 2 janvier 2026 - Nice, Lyon

départ le matin pour Aix-en-Provence, Avignon, la Vallée du Rhône. Déjeuner à Valence. L'après-midi, autoroute jusqu'à Lyon et visite guidée panoramique de la capitale des Gaules : la Place Bellecour, les berges de Saône et Rhône... Dîner logement dans la région lyonnaise.

Infos + étapes : 480Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 7 : Samedi 3 janvier 2026 - Lyon, région

départ pour la Bourgogne et l'Île-de-France, déjeuner libre en cours de route et retour dans votre région.

Situation et environnement

Hôtel Monsigny 3* à Nice

Situé dans une rue calme, semi-piétonne, à 15 minutes à pied de la Promenade des Anglais, l'hôtel Monsigny dispose de 97 chambres de bon confort, récemment rénovées avec goût.

Vous trouverez plus d'informations et de photos sur le site internet de l'hôtel www.hotelmonsignynice.com

La chambre

Liste des hôtels (5) :

Valence - Ibis St Rambert-d'Albon - 3* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)

Nice - Hôtel Montsigny - 3* NL(10) - 4 nuits - Langue du personnel : Francophone(8)

Dardilly - Westlodge - 3* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 6 petits déjeuners, 5 déjeuners, 6 dîners.

Boissons incluses aux repas comprenant : 25cl de vin, eau en carafe

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés

par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaun Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.
- (3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.
- (4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.
- (5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.
- (6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.
- (7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.
- (8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.
- (9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.
- (10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.

2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ (non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

MENTIONS IMPORTANTES : Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 40 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le voyage en autocar Royal Class

L'hébergement en hôtels 3*, en chambre double

La pension complète du dîner du J 1 au petit déjeuner du J 7

La boisson au cours des repas
Les excursions et visites mentionnées au programme
Les services d'un guide-accompagnateur pour toutes les excursions au départ de l'hôtel à Nice
Des audiophones individuels pour toutes les visites guidées
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/05/25.

Prestations non incluses :

Les assurances
La chambre individuelle : 300 EUR
Les pourboires.